



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E107858

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/1998
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 16/02/2023
7 622

Raison sociale : ARTISANAT LEPINE MENUISERIE

130 RUE DES FONTINETTES
62100 CALAIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 418070736

Téléphone : 03 21 00 98 61

Fax : 03 21 00 96 81

Siret : 418 070 736 00024

Portable :

Code NACE : 4332A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 40 001E

E-mail : artisanatlepine@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5933572904

Responsabilité légale :

LEPINE MONIQUE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / LEPINE BERNARD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5933572904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/01/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/06/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/01/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/06/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.